



# 1-2<sup>2014</sup> TRANSLATIO

## Nouvelles de la FIT

### MOT DE LA PRÉSIDENTE

#### Rétrospective et prospective

Au moment d'écrire ces lignes, il reste exactement quatre semaines avant l'ouverture du XX<sup>e</sup> Congrès mondial de la FIT à Berlin, qui élira la personne qui me succédera à la présidence de la FIT. Vous trouverez donc ici le dernier mot que je vous adresse à titre de présidente. Je me sens privilégiée de clore mon mandat par une rencontre aussi prestigieuse et je suivrai avec intérêt les progrès de la FIT sous la direction de mes successeurs durant les années qui viennent.

Les moments comme celui-ci sont toujours doux-amers. Je garde un excellent souvenir de mes six années à la barre de la FIT. Cette expérience m'a beaucoup apporté et j'ai pu voir notre profession comme jamais je n'aurais pu l'imaginer : j'ai énormément appris et j'ai parfois été amenée à aller au bout de moi-même. J'ai eu le privilège de travailler avec des membres enthousiastes et dévoués de notre profession, qui m'ont tous influencée à leur manière. J'ai eu l'occasion de visiter des endroits remarquables dans le cadre de mes fonctions et de prendre la parole devant une diversité de personnes et d'assemblées. J'en ressors confortée dans ma conviction qu'on ne peut jamais présumer que les conditions sont les mêmes partout dans le monde. En tant qu'intermédiaires entre les langues et les peuples, nous autres traducteurs et interprètes ne pouvons en aucun cas présupposer que la perception de notre interlocuteur sera semblable à la nôtre.

Parallèlement, la perfectionniste que je suis part avec la frustration de ne pas avoir pu tout accomplir. Des avancées ont certes été réalisées au cours du présent mandat. Nous nous sommes particulièrement attachés à améliorer la communication avec nos membres et avec les intervenants de l'extérieur et à rehausser l'image de la FIT à l'échelle régionale et internationale. Les évolutions technologiques nous ont aidés et nous avons pu bâtir sur les fondements posés par nos prédécesseurs. La FIT en ressort plus forte et plus unie qu'il y a six ans. Elle a également gagné en efficacité, mais beaucoup reste à faire pour mieux focaliser son action. Je suis convaincue que la nouvelle direction saura poursuivre l'adaptation de la FIT au monde de demain avec une énergie et une vision renouvelées.

Le Congrès de Berlin marque la fin des célébrations du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération. La fondation de la FIT ne remonte donc pas à un passé très lointain, mais que de changements survenus durant cette période ! Comme toutes les organisations, la FIT a connu des hauts et des bas ; elle a parfois pu se féliciter de réalisations spectaculaires, mais son développement a surtout été le fruit d'un humble travail de longue haleine. Au fil des ans, personne n'a cependant douté de sa raison d'être et de son importance grandissante à mesure que le monde rapetissait. La FIT accueille les traducteurs, interprètes et terminologues du monde entier, et nous sommes aussi convaincus de pouvoir améliorer leur situation par la solidarité et le soutien mutuel qu'au temps où Pierre-François Caillé posait les premières pierres de la FIT. Nous pouvons être fiers de notre histoire et puiser dans nos réalisations l'enthousiasme et l'énergie nécessaires pour aller de l'avant et continuer à soutenir nos membres face aux nouveaux défis qui s'annoncent.

*Marion Boers, Présidente*

### SOMMAIRE

La profession et la FIT à l'honneur en Asie

La FIT a 60 ans – quel est son avenir ?

Entretien avec Adolfo Gentile

Points forts des activités de la FIT 2011 – 2014

Les études universitaires à l'honneur en Colombie

Les traducteurs argentins organisent le premier séminaire propre à la traduction à la Foire internationale du livre de Buenos Aires

La fondation néerlandaise L4L cherche des traducteurs

L'ASETRAD élit son nouveau comité directeur

Nouvelle présidente de la FAT en Suède

La FIT rassemble les traducteurs & interprètes juridiques

Albin Tybulewicz : modèle de dignité et de solidarité professionnelles



# La profession et la FIT à l'honneur en Asie



Le Forum des traducteurs asiatiques de la FIT, qui a lieu tous les trois ans dans un pays asiatique différent, est une conférence internationale et un événement marquant pour les professionnels de la traduction en Asie. Sous le thème « La formation des traducteurs et interprètes : innovation, évaluation et reconnaissance », le 7<sup>e</sup> Forum des traducteurs asiatiques (ATF7) s'est déroulé du 27 au 29 août 2013 sur l'île de Penang en Malaisie. À cette occasion, des universitaires, des chercheurs et des professionnels venus d'Asie et d'ailleurs ont pu échanger leurs idées, expériences, opinions et points de vue sur l'évolution actuelle et future de la traduction et de l'interprétation.

Le Forum a été organisé conjointement par l'Association des traducteurs de Malaisie (MTA), l'Universiti Sains Malaysia, l'Institut de la traduction et du livre de Malaisie (ITBM) et l'Institut des langues et de la littérature (DBP), sous le patronage du ministre de l'Enseignement supérieur et du ministre de l'Éducation de Malaisie. L'Universiti Sains Malaysia a accueilli la rencontre, qui coïncidait avec la 14<sup>e</sup> Conférence internationale de traduction de la MTA.

## 60<sup>e</sup> anniversaire de la FIT

Le Bureau de la FIT s'est réuni à l'occasion du Forum et a donc pu assister à l'ensemble de la manifestation, qui a notamment servi de cadre à la célébration officielle du 60<sup>e</sup> anniversaire de la FIT. Cette fête a pris la forme d'un dîner-conférence, marqué par un spectacle de danses traditionnelles malaises, par un message vidéo de René Haeseryn, conseiller honoraire de la FIT actif depuis fort longtemps au sein de la Fédération, et, comme il se doit, par un gâteau accompagné d'une chanson d'anniversaire en l'honneur de la FIT.

## Objectifs

Le Forum visait à promouvoir l'échange d'idées et d'expériences dans le domaine de la traduction afin de renforcer l'excellence et la collaboration universitaires à l'échelle internationale. La conférence



Abdullah Hassan, président de la MTA, et Henry Liu, vice-président de la FIT, avec le gâteau d'anniversaire !

était principalement axée sur la formation des traducteurs et interprètes. Elle a ainsi donné lieu à trois jours de présentations intellectuelles et professionnelles sur les théories, les techniques, les enjeux, les perspectives, les pratiques, les recherches et les modes d'agrément actuels dans le domaine de la traduction.

Le professeur Datuk Morshidi Sirat, directeur général de la Direction des études supérieures du ministère de l'Éducation de Malaisie, a ouvert les travaux. Les coorganisateurs ont présenté quatre exposés de principes et huit conférenciers étaient invités : le professeur émérite Muhammad Hj. Salleh (lauréat malais du Prix Nobel), la professeure Christiana Nord (Société européenne de traductologie), le professeur Chan Sin-wai (Université chinoise de Hong Kong), le professeur Jeremy Munday (Université de Leeds), la professeure Jemina Napier (Université Herriot-Watt), le professeur agrégé Franz Pöchhacker (Université de Vienne), Jorge Diaz-Cintas Ph.D. (Imperial College, Londres) et la pro-

fesseuse agrégée Hasuria Che Omar (Universiti Sains Malaysia).

Lors du Forum, Andrew Evans, trésorier adjoint de la FIT, a notamment été frappé par les liens étroits qui existent entre les associations et les universités : « Cette proximité est remarquable du point de vue européen. Les nombreux universitaires présents s'intéressaient vivement aux aspects pratiques de la traduction et aux particularités de la scène européenne ; j'ai aussi noté leur empressement à partager leurs expériences et leurs idées. De toute évidence, la traductologie et la traduction professionnelle sont restées plus proches en Asie qu'en Europe. De plus, en parlant avec les nombreux traducteurs présents, j'ai beaucoup moins retrouvé la mentalité de siège qui caractérise fréquemment les rencontres entre traducteurs européens. »

La conférence a attiré quelque 330 participants de 26 pays, parmi lesquels la Nouvelle-Zélande, l'Espagne, le Royaume-Uni, la Chine et l'Indonésie. Le Forum a également reçu un appui de taille de l'Association des traducteurs de Chine (TAC), dont les membres ont eu droit à deux sessions spéciales.

L'Université des études étrangères de Xi'an en Chine organisera le 8<sup>e</sup> Forum des traducteurs asiatiques de la FIT en 2016 en collaboration avec l'Association des traducteurs de Chine. L'USM lui passe ainsi le témoin symbolisant son acceptation de cette tâche.

*Article rédigé à partir du compte rendu des organisateurs*



Représentants de la FIT, des conférenciers invités et des organisateurs de l'ATF7

# La FIT a 60 ans – quel est son avenir ?

L'anniversaire des 60 ans de la FIT est l'occasion de faire le point sur la situation du métier de traducteur/interprète et son avenir. Quels seront les chantiers des prochaines années et quel sera le rôle de la FIT ? Nous avons interrogé des collègues de la SFT, de la PEEMPIP (association sœur grecque) et de l'AUSIT (association sœur australienne) sur leurs craintes et espoirs face à l'évolution du métier.

## Espoirs et craintes

« Je crains que notre métier ne devienne de moins en moins visible », nous dit Rupert Swyer. Non seulement le grand public, mais les acheteurs des grandes entreprises et institutions ignorent de plus en plus l'impact de la qualité d'un texte parce qu'elle n'est pas mesurable comme celle d'un produit industriel. Ils achètent les traductions comme ils achèteraient des vis et s'étonnent ensuite que les traductions ne répondent pas à leurs attentes. Pourtant, il semble qu'il y ait une prise de conscience ces derniers temps. Un rapport sur le coût global de la non-qualité publié par la Direction Générale de Traduction (DGT) de la Commission européenne a par exemple été récemment publié. La qualité en traduction doit reprendre la place qu'elle mérite !

La technologie représente un autre défi. Le fort développement du commerce international génère un besoin croissant de traduction et des volumes de travail élevés. La gestion de projets multilingues est devenue un métier à part, assuré par les sociétés intermédiaires. Les traducteurs n'ont en général ni la compétence ni la vocation de s'en occuper. Ils doivent se concentrer sur leur cœur de métier, mettre à profit leur intelligence et leur curiosité naturelle, être conscients de leur valeur et apprendre à se situer sur le marché tout en profitant des technologies à leur disposition. La formation continue les aidera à les utiliser à bon escient mais ils doivent rester vigilants de ne pas perdre le contrôle du texte final.

## La spécialisation – une question à double tranchant

« Ne deviens pas traductrice, fais d'autres études ; les langues seront alors un plus dans ton métier ! » Phrase choquante d'un professeur adressée avant son entrée en fac il y a 33 ans à la jeune Débora Farji-Haguet (aujourd'hui traductrice/interprète et chargée de cours à l'ESIT et à

Paris-Diderot) ! Avait-il tort ? La demande croissante de traducteurs fortement spécialisés confirme la tendance, le nombre de ceux et celles venant d'autres professions ayant atteint un record. Les chiffres sont édifiants : sur les 1300 adhérents de la SFT, 760 ont un diplôme de traducteur ou interprète, 806 un autre diplôme supérieur et 412 les deux.

La maîtrise des langues par le grand public, notamment celle de l'anglais, est devenue de plus en plus courante grâce aux échanges internationaux généralisés des étudiants et des salariés de grandes entreprises et institutions.

Certains types de documents ont donc disparu du bureau du traducteur : le courrier et certains documents internes sont rédigés directement en anglais par la secrétaire, le service communication ou les techniciens dont les formations incluent aujourd'hui impérativement au moins l'anglais, voire une deuxième langue, ce qui n'était pas le cas il y a vingt ans. En revanche, la technicité des documents augmente. Le traducteur diplômé doit impérativement acquérir de bonnes connaissances dans sa spécialisation pour garder sa place sur le marché.

Selon Dimitra Stafilia (Grèce), ce besoin de spécialisation est d'ores et déjà une menace pour les traducteurs diplômés. Un communiqué de presse récemment adressé par le représentant local de l'Union européenne en Grèce aux acteurs du marché de la traduction met en avant l'importance d'augmenter le nombre de diplômés d'autres branches pour des traductions relevant d'un niveau technique élevé. Le document propose même de créer pour eux des cours de traduction universitaires. Les documents d'ordre plus général « pourraient être confiés à des traducteurs non spécialisés ». Nos collègues grecs craignent que cette opinion ne reflète la procédure de sélection de la DGT. Le rapport de la DGT sur le coût de la non-qualité cité plus haut aborde également ce point.

Cette nécessité de spécialisation concerne aussi les interprètes pour lesquels la maîtrise de l'anglais est devenue incontournable car, qu'on le veuille ou non, l'anglais est en train de devenir la langue pivot dans tous les domaines, aussi bien techniques que scientifiques.

Faut-il encore plusieurs langues de travail alors que la spécialisation concerne en général une seule langue ? Nombreux sont ceux qui ne travaillent plus que dans une seule combinaison linguistique. C'est une question de rentabilité, même si la maîtrise d'autres langues pourrait s'avérer opportune.

## Marché et qualité

La loi du marché à laquelle les traducteurs sont exposés, au même titre que toute entreprise, est celle de la recherche du meilleur rapport qualité/prix. A ce titre, les traducteurs et interprètes indépendants sont certainement très compétitifs. Mais par la gestion des projets, les intermédiaires font pression sur les prix et prennent des parts de marché aux traducteurs indépendants. De plus en plus, la sélection passe par des appels d'offres : il ne suffit plus d'avoir établi des relations durables avec les demandeurs totalement satisfaits de la qualité des traductions. Les services d'achat (et avant tout les instances européennes) opèrent régulièrement des appels d'offres auxquels les traducteurs n'ont guère la possibilité de répondre par manque de capacités administrative et commerciale. L'effort administratif dépasse les limites raisonnables d'un traducteur indépendant, et répondre aux appels d'offres de grandes entreprises est devenu un métier à part entière que seuls les intermédiaires peuvent assumer.

Lors d'une des Matinales de la SFT organisées à Paris, le chef du service traduction d'un grand ministère à Paris a fait part de sa désolation : « Les demandes de traduction arrivent trop tard, il faut agir dans l'urgence, on donne le texte à une agence qui répond rapidement et on sait d'avance que ce sera mauvais. Ensuite, il faut faire retraduire dans de bonnes conditions. » Le document cité plus haut sur le coût de la non-qualité publié par la Direction Générale de Tra-



duction de la Commission européenne en dit long sur les conséquences. Sur cet aspect, la FIT pourrait contribuer à long terme à l'éducation du client. La décision de la nécessité de la traduction doit être prise dès le début de la production d'un texte (ou d'un film), et son coût pris en compte dans le budget tout comme, par exemple, le coût de l'assurance qualité dans la chaîne de production de n'importe quel produit industriel.

Ce qui est vrai pour les instances européennes l'est aussi dans l'industrie cinématographique. Un exemple flagrant récent des conséquences de la non-qualité en matière de traduction est le sous-titrage en anglais de « Bienvenue chez les Ch'tis » qui a mis en péril le succès du film. Soutenue par plusieurs acteurs et réalisateurs, dont Roman Polanski, l'association des traducteurs de sous-titrage en France (ASIF) a d'ailleurs attiré l'attention sur les tarifs trop bas en lançant une pétition : « Un sous-titrage de qualité aide à vendre un film avec profit mais la pression sur les tarifs vient des laboratoires de films, qui vendent le sous-titrage au forfait et sous-traitent ensuite aux traducteurs les moins offrants pour s'assurer une bonne marge. »

Que la qualité du texte cible doive correspondre à son utilisation, les traducteurs le savent. Les exigences ne sont pas les mêmes pour une notice de machine à laver ou une directive européenne. Mais tandis que la première sera peut-être bientôt traduite à grand renfort de technologie, pour le second, les traducteurs sont rigoureusement sélectionnés et ne se trouveront pas au chômage avant longtemps. Cependant, tout n'est pas noir ou blanc. Afin que chaque traducteur trouve sa place sur le marché, les associations devraient se concerter via la FIT afin d'éclairer et de former leurs membres.

### **Anticiper la traduction**

Le manque de prise en considération de la traduction en temps utile ne concerne pas que les entreprises privés ou publiques mais également les états, les instances légiférantes et le système judiciaire. Un exemple récent est celui de la transposition de la directive européenne "Droit à la Traduction" en droit national. Cette directive se base sur le droit de tout citoyen européen, poursuivi pénalement,

à bien pouvoir comprendre son procès, ce qui implique la traduction des documents du dossier et l'interprétation de l'audience dans une langue qu'il maîtrise. Comme toute directive européenne, chaque pays européen a l'obligation de la transposer en droit national. Or, en France, ni les compétences des interprètes et traducteurs, ni même le périmètre des documents à traduire n'ont été définis : cette obligation concerne-t-elle uniquement les documents principaux ou l'ensemble du dossier ? Lors d'une table ronde, à Paris, réunissant Sylvie Monjean Decodin, directrice du Centre de recherche interdisciplinaire en juritraductologie, des représentants de l'Union européenne et des traducteurs et interprètes de France et d'autres pays, il s'est avéré qu'il n'y avait eu aucune consultation des traducteurs ni des interprètes en amont et encore moins de coopération avec les associations professionnelles dans cette transposition. Il semble que la France ne soit pas un cas isolé dans l'application hasardeuse de cette directive européenne.

En tant qu'organisation internationale, la FIT et FIT-Europe en ce qui concerne l'Europe doivent prendre position après avoir eu connaissance de tels manques de reconnaissance. Leurs avis, forgés en consultation avec les associations, seront entendus et serviront de soutien aux associations membres dans leurs contacts avec les instances nationales.

### **FIT et les traducteurs – plusieurs axes d'action pour le futur**

« Être membre de la FIT a été extrêmement important pour être reconnu comme organisation professionnelle par le gouvernement grec et nous a ouvert les portes des ministères, » constate Dimitria Stafilia dont l'association grecque PEEMPIP a rejoint la FIT il y a quelques années. « Nous avons cherché le contact avec d'autres associations de FIT Europe, de l'aide en ce qui concerne la gestion et le développement, ainsi que l'adoption d'un code déontologique. »

« En revanche, nous regrettons l'abandon de la carte d'identité de la FIT, car elle était perçue comme un label de qualité et avait renforcé notre position à l'international, surtout dans les pays où les associations pratiquent une certification de traducteurs. Une certification européenne, par exemple par FIT Europe, serait pour nous

un grand pas en avant. Pour être crédible, l'organisme certifiant doit avoir une grande notoriété et une taille importante. Un tel projet est sans doute extrêmement complexe mais PEEMPIP serait prêt à y participer pour FIT-Europe. »

Aujourd'hui, la FIT est essentiellement en contact avec les équipes dirigeantes de ses associations membres. Pour leurs adhérents, elle est un organisme lointain et abstrait dont ils ignorent l'action.

Débora Farji-Haguet suggère que, pour améliorer sa visibilité auprès des traducteurs, la FIT s'adresse à eux à travers une communication soigneusement préparée. Certes, une cotisation de 2,80 € par an par traducteur ne permet pas de miracles, mais peu de traducteurs, par exemple, connaissent Translatio, la lettre d'information de la FIT, et son contenu ne semble pas s'adresser au traducteur individuel comme celui de certaines publications des associations membres. Des échanges d'expérience entre les responsables des revues des membres de la FIT seraient certainement profitables pour la visibilité de l'ensemble du métier.

La FIT est déjà très présente à l'international, mais il reste quelques chantiers à ouvrir. « Une étude de marché, par exemple », dit Rupert Swyer. « Beaucoup d'associations font des enquêtes sur les conditions de travail, y compris sur les prix pratiqués, mais nous ne savons que très peu de nos clients finaux et de leurs attentes ». Comment définissent-ils leurs besoins, comment est organisée la sélection du traducteur ou de l'intermédiaire ? Une telle étude de marché aiderait les traducteurs à mieux s'adapter à leurs besoins et prévenir ainsi de fausses attentes, mais permettrait également de mieux renseigner les clients afin d'éviter les déceptions.

Certains aspects de la traduction, par exemple la relecture et d'autres éléments comme le niveau de détail de la correction, ne sont pas toujours bien définis et peuvent envenimer la relation entre client et traducteur. Il manque des règles de bonnes pratiques harmonisées sous la houlette de la FIT.

Enfin, les relations entre FIT Europe et les institutions de l'Union européenne, qui sont certes déjà bonnes, pourraient encore être renforcées, selon Dimitria Stafilia, car les décisions de la DGT affectent l'ensemble du marché de la traduction.

En Grèce, un grand effort a été fait pour développer la formation des traducteurs, mais une très grande partie du temps d'enseignement est aujourd'hui consacré à la technologie, aux dépens des compétences linguistiques. Il n'est pas étonnant que la DGT se plaigne d'un manque de compétence des débutants. Sur ce point, la FIT a un rôle à jouer en coopération avec les universités et les écoles de tra-

duction. Elle devrait aussi être plus attentive aux conditions d'embauche des traducteurs débutants, souvent faussement classés comme « stagiaires ».

En résumé, force est de constater que la FIT est appelée à intervenir encore davantage dans un grand nombre de chantiers. La question se pose de savoir si les moyens financiers et surtout humain sont suffisants. Le Conseil et les

commissions de la FIT sont constitués de bénévoles dont le temps, et parfois les compétences, sont insuffisants pour satisfaire aux besoins et mener à bien les actions nécessaires. Afin de mettre le bon cap pour l'avenir, la FIT doit donc définir les priorités et encourager une participation plus active de ses associations membres. N'oublions pas : la FIT représente 80 000 traducteurs !

## Entretien avec Adolfo Gentile

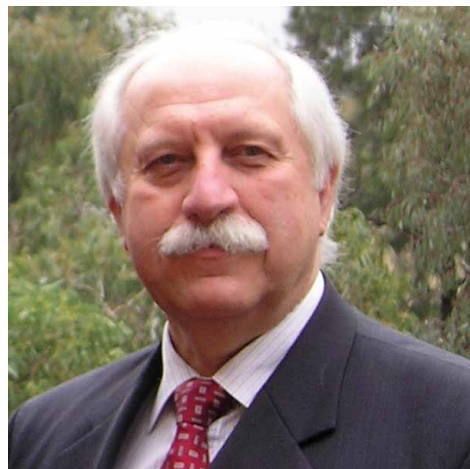
*Adolfo Gentile a présidé la FIT de 1999 à 2002, son premier président issu de l'hémisphère sud. Catherine Hodot a recueilli ses réflexions sur le rôle de la FIT face aux évolutions de notre profession. Catherine est membre d'AUSIT, l'Institut australien des interprètes et des traducteurs et accréditée par NAATI ; elle est également adhérente à la Société française des traducteurs.*

**Quels sont vos espoirs et vos craintes ? Quelles sont les grandes transformations à l'horizon ?**

Personne ne peut prédire l'avenir, mais je pense que nous n'avons vu que le début des transformations de la profession. Je pense qu'il est encourageant de constater que la profession de traducteur, interprète et terminologue devient plus visible et que cela va s'amplifier. Notre profession bénéficiera à terme d'une meilleure visibilité. Ce que nous avons accompli jusqu'ici était plutôt un travail de l'ombre, mais les activités du traducteur seront de plus en plus nombreuses. Je pense que la profession va au-delà de ses frontières traditionnelles. D'une manière générale, ceci est dû à la technologie. L'insistance sur la qualité sera de plus en plus forte.

La technologie a suscité de grands changements. Auparavant, les traducteurs n'étaient pas des spécialistes, sauf dans certaines circonstances particulières ; aujourd'hui, l'information est accessible facilement partout dans le monde. Au lieu de prendre un jour pour faire une recherche comme c'était le cas avant l'avènement d'Internet, l'information est maintenant disponible très rapidement, en quelques clics. Ceci va altérer la manière dont les traducteurs et la traduction sont perçus et malheureusement plus nombreux seront ceux qui pensent que « n'importe qui peut le faire », juste

en allumant un ordinateur et en cliquant sur un bouton. Certaines personnes le pensent déjà. Ils confondent traduction et transcription. Nous devons constamment expliquer notre travail et je pense qu'il s'agit là de la responsabilité de chaque traducteur. Mon plus grand espoir pour l'avenir est que de plus en plus de monde comprenne notre travail, ce qui peut sembler très simple, mais qui ne l'est pas étant donné l'incompréhension qui entoure notre métier, y compris parmi les gens éduqués. La FIT dispose d'une voix cohérente et mondiale pour nous soutenir dans cette tâche.



Adolfo Gentile

Mon opinion reflète la situation sur un marché comme l'Australie, bien que nous ne puissions plus réellement parler de situation de marché, les traducteurs étant maintenant disponibles et joignables partout dans le monde, ce qui constitue d'ailleurs une autre grande différence. Certains traducteurs peuvent répondre à un appel d'offre de traduction bien qu'ils ne soient pas spécialistes du sujet, uniquement parce que l'information est disponible facilement.

Ce sont des problématiques auxquelles

la FIT doit répondre. Cependant, je n'ai pas de peurs particulières. Par exemple, je ne crois pas que les ordinateurs remplaceront les traducteurs de sitôt. Nous devons être ouverts au changement.

**Pour quelle(s) raison(s) votre association est-elle membre de la FIT à l'heure actuelle ? Que vous apporte cette adhésion ?**

La raison principale pour adhérer à la FIT est que vous n'êtes pas isolé, il existe une culture professionnelle commune. Être membre de la FIT permet à l'AUSIT de voir ce que font les autres associations. Cela lui permet également de savoir où elle se situe dans le monde de la traduction. Ses membres sont informés de ce qu'il se passe. Il s'agit d'un bon vecteur de communication puisque la FIT centralise l'information avant de la transmettre à ses membres. Je sais qu'AUSIT reçoit de nombreuses informations de la part de la FIT, depuis l'annonce de conférences ou de formations, en passant par des événements professionnels ou l'ébauche de réglementations, etc.

La deuxième raison est que l'Australie est un jeune pays en matière de traduction, la profession s'est développée dans les années 70 et je pense que nous avons besoin de savoir où nous en sommes : sinon nous risquons de nous replier sur nous-mêmes, de ne pas savoir si nous sommes à la pointe de la profession ou au contraire, à la traîne.

Le troisième élément, apparu ces dernières années avec les évolutions en matière d'immigration principalement en Europe, est que de nombreux pays se sont tournés vers l'Australie pour voir ce qui avait été fait en matière d'« interprétariat communautaire ». Notre manière d'aborder cette question a suscité beaucoup d'intérêt au cours des dernières an-

nées, notamment en matière de droits de l'homme. L'interprétariat peut être considéré comme un droit de l'homme dans certaines situations que nous avons connues et qui sont maintenant monnaie courante dans de nombreux pays, y compris en Europe. Les interprètes et traducteurs australiens ont commencé à prendre part à des comités comme celui de la FIT, ce qui a permis à tout le monde de comprendre ce que nous faisons. Des pays comme l'Afrique du Sud ou la Chine ont adopté plusieurs de nos pratiques en lien avec NAATI, notre autorité nationale d'accréditation, qui est la seule à être habilitée à accréditer les interprètes désireux d'exercer leur profession en Australie. De nombreux pays envisagent maintenant d'instaurer un système d'accréditation.

### ***Y a-t-il des choses que la FIT fait mais pas de la bonne manière ou insuffisamment ?***

Je pense qu'il est toujours possible de faire mieux et davantage en matière de communication. Il est aujourd'hui tellement simple de diffuser l'information que nous devons sérieusement nous poser la question de savoir si nous voulons ou même avons besoin de cette information. Il peut être fastidieux de parcourir ses messages électroniques chaque matin et cela s'avère souvent une perte de temps. Les gens vous inscrivent trop facilement sur leurs listes d'envoi et n'hésitent pas à cliquer sur le bouton. Je ne peux pas me résoudre à supprimer mes messages sans au moins lire en diagonale ce dont il s'agit. Par conséquent, même si je pense que davantage de communication est un plus, nous devons considérer nos priorités en matière d'information. Les gens se plaignent constamment du manque de communication : ils estiment ne pas être suffisamment informés, surtout si une information importante leur a échappé. Je ne pense pas que la FIT puisse se permettre à l'heure actuelle d'avoir un chargé de communication, quelqu'un qui serait responsable de trier l'information, de la résumer et de transmettre les références nécessaires aux lecteurs. La FIT a probablement triplé son volume de communication, ce qui est très bien à mon sens, mais la question du volume par rapport au contenu deviendra de plus en plus pertinente à l'avenir.

J'ai pris part à un comité qui gère les questions de gouvernance au sein de la FIT et nous avons réalisé une enquête auprès de nos membres. C'est à mon avis un bon exercice car il permet aux membres de la FIT de donner leur opinion. Ceci pourrait devenir un exercice plus régulier, ce qui améliorerait sans doute la communication, même si du point de vue du comité il peut être frustrant de ne pas obtenir de réponse de tout le monde, la charge de travail impliquée étant importante. C'est le revers de la médaille. Mais je ne pense pas que ce soit une raison suffisante de ne pas le faire. Cela aiderait la FIT à se rapprocher de ses membres. La FIT doit également échanger avec les professionnels et pas seulement les organisations. Il existe des opportunités pour améliorer la communication.

Nous devons également garder à l'esprit que dans certaines parties du monde, un ordinateur en bon état de marche est rare ou que certaines personnes ne savent pas les utiliser. Nous avons tendance à penser que la technologie est accessible à tous, mais nous devons nous rappeler que ce n'est pas le cas.

### ***Selon vous, quelles actions la FIT doit-elle envisager pour soutenir les associations membres face aux évolutions du monde de la traduction ? Et de quelle nature sont ces évolutions ?***

La FIT doit prendre en compte ces nouvelles problématiques. D'un point de vue organisationnel, de plus de plus d'acteurs ont fait leur apparition au cours des dernières années. Par exemple, EULITA ou les organisations d'employeurs n'existaient pas auparavant. Les agences sont également bien plus importantes. Par conséquent, les relations avec la profession sont différentes. Je crois que la FIT doit être plus réactive face à ce nouvel environnement. Auparavant, les associations membres constituaient le point de contact privilégié de la FIT, mais celle-ci doit désormais s'ouvrir sur l'extérieur. La FIT doit élargir son inventaire des organisations liées à la traduction et s'intéresser davantage aux événements de traduction dans le monde. Je sais que la FIT a déjà fait des avancées dans ce domaine, mais elle doit faire davantage.

Je pense que la FIT devrait aussi jouer un rôle plus important au niveau de la cohésion de la profession. Nous sommes un

métier dans lequel les gens travaillent essentiellement seuls, sans contact, ou très peu, avec les autres. Il manque parfois un véritable dialogue entre nous. La FIT doit permettre aux professionnels de la traduction de partager leurs problèmes, de façon à ce que chacun sache qu'il n'est pas le seul à en avoir. En tant qu'ancien président de la FIT, je me suis rendu partout dans le monde et de nombreuses personnes m'ont fait part de leurs problèmes. Très rapidement, vous vous rendez compte que chacun pense être le seul à avoir tel type de problème, alors qu'en fait dans 99 % des cas, les problèmes sont les mêmes qu'il s'agisse de pays dans lesquels la profession est déjà bien développée ou de pays où elle commence seulement à apparaître. Je pense qu'il s'agit là du rôle essentiel de la FIT : fournir aux gens une connaissance commune de la profession, s'assurer que des personnes issues de différentes régions du monde puisse débattre autour de problématiques liées à la profession. Ceci n'est pas facile à réaliser car certains pays ne peuvent prendre part à ce dialogue en raison de circonstances socio-économiques. La FIT a toujours veillé à accorder des conditions spéciales aux membres de pays ne pouvant pas payer les droits d'inscription afin d'accueillir le plus grand nombre.

L'autre aspect est culturel : dans certaines régions du monde, la culture associative n'existe pas. En Europe, d'une manière générale, on s'associe volontiers pour travailler, mais dans certaines sociétés à travers le monde, il s'agit d'un concept totalement étranger. C'est un vrai problème en Australie également. Dans notre pays, on travaille depuis environ 120 langues vers l'anglais, mais le nombre de personnes qui participent au comité ou au travail de l'AUSIT est assez limité : la représentation de ces langues est donc faible. Je réfléchis à ce sujet depuis un moment, et j'en suis venu à la conclusion que cela à beaucoup à faire avec la façon dont les gens envisagent le fait de s'associer avec d'autres. Ce qui est un fait acquis pour nous n'est pas un concept universel. Cela pourrait également s'expliquer par des problématiques ou des systèmes politiques dans lesquels les gens ont grandi et qui les empêchent de penser en ces termes. Pour moi, cette question constitue un autre défi.



# Points forts des activités de la FIT 2011 – 2014

Même si les traducteurs et interprètes ont tendance à travailler dans l'ombre, nous souhaitons néanmoins mettre en lumière le résultat des travaux accomplis par le Conseil, les centres régionaux et les comités de la FIT depuis trois ans. N'hésitez pas à partager cet éclairage sur nos réalisations afin d'encourager la participation de tous à nos activités !

Avec le concours de Red T, AIIC et IAPTI, la FIT a contribué à la réalisation du **Guide pratique à l'usage des traducteurs/interprètes civils et des personnes recourant à leurs services dans les zones de conflit**. Ce document précieux est déjà proposé en anglais, arabe, danois, dari, espagnol, français, hébreu, néerlandais, norvégien, pashto et suédois. Nous poursuivons notre engagement avec nos associations membres pour faire traduire et diffuser ce guide dans d'autres langues.

Nous avons également participé à un **projet de lettre ouverte** avec Red T, AIIC et IAPTI visant à sensibiliser l'opinion et à lutter contre la persécution, la poursuite en justice et l'incarcération des traducteurs et des interprètes à travers le monde.

Nous travaillons aussi à renforcer la **notoriété de nos professions** en promouvant les livrets *Traduction, faire les bons choix* et *Interprétation, faire les bons choix* de Chris Durban. Le premier de ces livrets est déjà disponible en 14 langues – n'hésitez pas à nous contacter si vous pouvez nous aider à diffuser ces livrets dans d'autres langues afin qu'ils puissent servir dans le monde entier !

Nous avons lancé en 2012 un concours d'affiche pour la **Journée mondiale de la traduction (JMT)**, comme mode additionnel de promotion de la profession. Le nombre de concurrents augmente progressivement et les projets soumis illustrent la créativité des traducteurs et des interprètes.

Le septième **Forum des traducteurs asiatiques de la FIT** a réuni plusieurs centaines de participants pour trois jours d'exposés et d'échanges intéressants en Malaisie en août 2013. Les membres du Bureau de la FIT ont assisté au Forum, qui comprenait une célébration du 60e anniversaire de la FIT. Bien des associations membres ont tenu leurs propres manifestations d'anniversaire. Nous nous sommes également réjouis de la forte participation à notre concours de création d'un logo et de mini-affiches d'anniversaire.

et en prévoit une troisième plus tard cette année – l'immensité des distances à parcourir n'ayant d'égal que la détermination de ses membres à développer la profession en Amérique du Sud. FIT Amérique du Nord a tenu sa première rencontre en novembre 2013 et planifie une conférence en 2015.

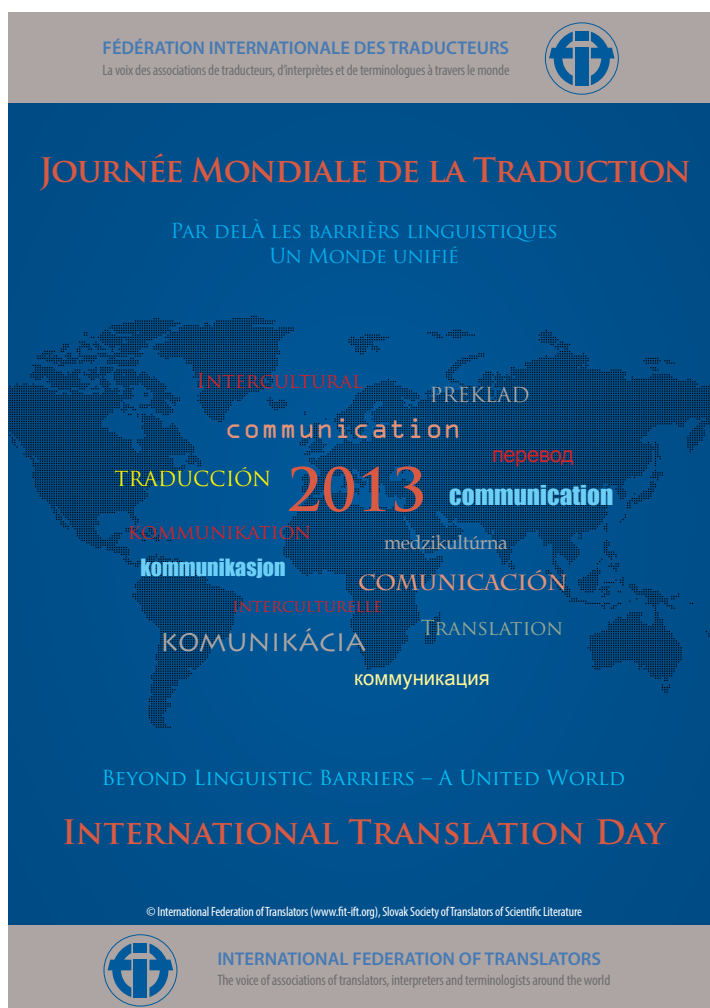
Dix **comités** ont travaillé à divers aspects de la pratique professionnelle et de la régie interne de la FIT. Le Comité de traduction et d'interprétation juridiques a ainsi organisé un nouveau forum qui s'est tenu à Belgrade en septembre 2013.

Le Comité des normes suit l'évolution des normes en matière de traduction et surveille les évolutions technologiques susceptibles d'influencer nos façons de travailler. Certains comités se sont penchés sur la structure et le fonctionnement de la Fédération, tandis que d'autres ont participé au processus d'attribution des prix qui seront remis lors du Congrès statutaire.

Nous avons travaillé à nouer des **relations** avec des organisations sœurs et divers acteurs de la profession. Nous signerons à Berlin des mémoires d'entente avec la CIUTI et EULITA, et nous avons resserré notre collaboration avec diverses institutions de l'UE, l'AIIC, l'EUATC, TAUS, Traducteurs sans frontières et d'autres organismes.

Nous continuons notre travail d'information et de communication au sujet de la FIT, de nos associations membres et de la profession par le biais de nos diverses **publications**.

On ne compte plus les heures de bénévolat consacrées chaque année dans l'ombre aux activités de la FIT. Nous n'avons mis en lumière ici que la pointe de l'iceberg, et nous tenons à remercier toutes les organisations membres et toutes les personnes qui contribuent à faire de la FIT ce qu'elle est aujourd'hui. Nous n'y arriverions pas sans vous !



Le centre régional nord-américain de la FIT a été relancé. Les trois **centres régionaux** – FIT Europe, FIT Amérique latine et FIT Amérique du Nord – ont étendu la portée de l'action de la FIT. FIT Europe a organisé trois tables rondes qui ont permis de discuter d'un large éventail de questions d'actualité. FIT Amérique latine a tenu deux réunions régionales

## Les études universitaires à l'honneur en Colombie

L'Universidad Externado de Colombie, en collaboration avec l'Association colombienne des traducteurs et interprètes (ACTI), a organisé un séminaire intitulé « *Dar Sentido* » (Donner un sens) les 21 et 22 octobre 2013.

La rencontre a réuni plus d'une centaine de professionnels et de représentants d'universités colombiennes et étrangères à Bogotà (Colombie) pour deux journées complètes d'exposés sur le thème de la *Tension socioculturelle et linguistique dans la traduction*.

Les allocutions d'ouverture ont été prononcées par Jeannette Insignares, présidente de l'ACTI, José F. Rubio, coordinateur du programme de linguistique à l'université Externado, et Silvana Marchetti, vice-présidente de la FIT et présidente de FIT Amérique latine, qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom de Marion Boers, présidente de la FIT.

La majorité des conférenciers provenaient d'établissements universitaires comme l'Universidad Externado (Colombie), l'Université de Darmstadt (Allemagne), l'Universidad Javeriana (Colombie), l'Universidad Industrial de Santander (Colombie),

l'Université de Rouen (France), l'Institut colombien d'histoire et d'anthropologie, l'Universidad de Los Andes et l'Universidad Pompeu Fabra (Espagne).

Les exposés portaient sur différents sujets de recherche, comme la théorie de la traduction, les méthodes de recherche en traduction et la traduction interculturelle.



Alejandra Jorge, Silvana Marchetti, Jeannette Insignares

Chacune des deux journées s'est terminée par une table ronde sur la situation des traducteurs et des interprètes en Colombie. On a notamment déploré le manque de programmes d'études universitaires en traduction et en interpré-

tation. Les représentants des universités ont lancé un débat et exposé des idées qui seront analysés plus en détail lors du prochain séminaire.

Silvana Marchetti a réalisé une présentation audiovisuelle en espagnol sur l'histoire, l'organisation, les objectifs et les projets de FIT Amérique latine dont elle préside le comité directeur. Elle a aussi présenté les réponses à un questionnaire envoyé aux associations membres, qui font ressortir la nécessité de renforcer la formation professionnelle universitaire et les études supérieures dans notre discipline à l'échelle du monde latino-américain.

Alejandra Jorge, secrétaire de FIT Amérique latine, a présenté le projet de loi sur le droit d'auteur des traducteurs et interprètes récemment piloté par l'Association des traducteurs et interprètes d'Argentine.

Lors de la séance de clôture, Silvana Marchetti a présenté un document audiovisuel sur le 60<sup>e</sup> anniversaire de la FIT et décrit les activités en cours et prévues de la FIT, y compris le Congrès de la FIT à Berlin en août 2014.

## Les traducteurs argentins organisent le premier séminaire propre à la traduction à la Foire internationale du livre de Buenos Aires

Pour la première fois, la Foire internationale du livre de Buenos Aires a consacré un séminaire d'une journée aux traducteurs, dont elle a confié l'organisation à l'AATI.

Le 22 avril 2014, les traducteurs ont eu droit à leur premier séminaire à la 40<sup>e</sup> Foire internationale du livre de Buenos Aires, l'une des grandes manifestations culturelles d'Amérique latine. Organisé par l'Association argentine des traducteurs et interprètes (AATI), ce séminaire était le premier du genre et s'inscrivait dans les célèbres sessions professionnelles, vitrine annuelle des dernières tendances de l'édition, organisées par la *Fundación El Libro*.

Alejandra Jorge, présidente de l'AATI, et Américo Cristófolo, professeur à l'UBA, ont prononcé les discours d'ouverture devant un auditoire de traducteurs exerçant leur profession dans divers domaines et combinaisons de langues dans



40<sup>a</sup> Feria Internacional del Libro de Buenos Aires

plusieurs régions et pays du monde. Ces allocutions ont été accueillies avec joie par les professionnels présents, qui savaient qu'ils inauguraient une nouvelle tradition, à savoir *La Jornada Traductores*, appellation du séminaire des traduc-

teurs à la Foire du livre. Depuis des années, la Foire du livre de BA organise des séminaires à l'intention des éditeurs, des auteurs et des illustrateurs, mais les traducteurs avaient été jusqu'à maintenant sous-représentés lors de cette importante manifestation culturelle. Il y avait certes eu des séances sur la traduction les années précédentes, mais il s'agissait cette fois du premier séminaire « officiel » parrainé par la *Fundación El Libro* pour la communauté des traducteurs, ainsi reconnu comme acteurs clés au même titre que les autres professionnels de la langue qui se réunissent chaque année d'avril à mai pour célébrer l'univers des livres.



Devant une salle bondée, Alejandra Jorge a ouvert le séminaire sur une note humoristique, en citant Mafalda, le personnage de BD mondialement connu créé par l'argentin Quino, qui « voulait devenir interprète quand elle sera grande, pour aider les gens à se comprendre partout dans le monde ». Le conférencier invité Américo Cristófalo, de l'Université de Buenos Aires, a invité l'auditoire à réfléchir à l'ampleur de la tâche de traduction et au rapport complexe entre les textes originaux et traduits. D'autres conférenciers ont fait allusion à la mission qui incombe aux traducteurs de faire le pont entre les langues, entre les cultures et entre les auteurs et les lecteurs.



Conférenciers d'honneur

Parrainé par la Fédération internationale des traducteurs (FIT), la Chambre des droits d'auteur d'Argentine (CADRA), l'Association des écrivains argentins (SADE), l'Institut Goethe et l'Institut français, le séminaire a permis aux traducteurs, éditeurs, auteurs, illustrateurs et autres professionnels du livre d'échanger des idées et des opinions. Chargées de choisir les thèmes des tables rondes, Lucila Cordone et Estela Consigli, du Comité du droit d'auteur des traducteurs de l'AATI, ont souligné qu'il s'agissait d'une « occasion unique d'unir les efforts pour diffuser les œuvres littéraires et souligner l'importance du rôle des traducteurs parmi les intervenants du monde de l'édition ». Le séminaire s'inscrivant dans le cadre des sessions professionnelles de la Foire du livre, il a réuni un vaste auditoire de professionnels de la langue, dont bon nombre n'avaient jusqu'alors jamais eu de contact avec une association professionnelle.

Outre un atelier de lecture à l'intention des traducteurs dirigé par l'auteur et traducteur Andrés Ehrenhaus de l'Universi-

té Pompeu Fabra, les participants ont pu assister à des tables rondes avec des éditeurs, écrivains, avocats et représentants culturels de différents pays. Les discussions ont porté sur la relation entre les traducteurs et les éditeurs, le droit d'auteur des traducteurs, les subventions à la traduction et le rôle des traducteurs dans la chaîne de valeur de la production des livres. Cerise sur le gâteau, la dernière table ronde organisée de concert avec le séminaire des illustrateurs, a abordé les défis et les joies de la collaboration dans la rédaction, la traduction et l'illustration d'un livre pour enfants. Animées chacune par un professionnel distingué, les tables rondes ont été clôturées par des séances de questions qui ont fait ressortir la grande motivation de l'auditoire.

Ce premier séminaire de traduction de la Foire du livre s'est clôturé par un cocktail à l'intention des participants. Nous remercions toutes les organisations qui nous ont appuyés, ainsi que la Fundación El Libro, pour avoir permis aux traducteurs de passer sous les projecteurs lors d'une manifestation internationale ayant un tel rayonnement.

En plus du séminaire de traduction, l'AATI a organisé des manifestations spéciales lors de la Foire du livre. Ainsi, elle a coordonné une activité de diversité culturelle parrainée par le Comité traduction et culture de la FIT, à savoir le lancement de *Wawkes Pukllas* (« Fratries au jeu »), première compilation de textes en quechua entièrement rédigés par des étudiants de langue maternelle quechua sous la direction du professeur Héctor Andreani. Ce livre a été lancé le 28 avril dans une ambiance très agréable. Son coauteur Elias Baraza est venu de la province septentrionale de Santiago del Estero pour expliquer à un auditoire très intéressé comment une compilation aléatoire de textes et de chansons autochtones était devenue un livre à part entière. Après un mot d'introduction de María Lau-

ra Ramos, vice-présidente de l'AATI, les personnes présentes ont conversé dans un cadre détendu, avant d'assister à un spectacle bilingue de musique folklorique. L'idée de parrainer ce lancement a été soumise à l'AATI par Gabriel Torem, traducteur quechua-espagnol-anglais soucieux de donner de la visibilité au riche patrimoine culturel des communautés autochtones d'Argentine.

L'AATI a aussi fourni les jalons de l'histoire de la traduction figurant dans le « Calendrier de l'histoire du livre », immense murale installée dans un stand spécial appelé *ESPACIO LIBRO*, pour souligner la place de la traduction dans les annales de la littérature mondiale.

L'AATI a eu droit à une présence permanente dans cette section très dynamique de la Foire, sous la forme du jeu questionnaire PowerPoint *TRADU-TRIVIA* qui visait à rapprocher les visiteurs des réalités de la traduction et des traducteurs. Les enfants et les jeunes ont aussi beaucoup apprécié les activités intitulées « mini-traducteurs » et « Harry Potter en traduction ». Ces quizz de sensibilisation ont suscité beaucoup d'enthousiasme chez les visiteurs et amusé tout autant les membres de l'AATI qui les animaient.

Qu'on se le dise – les traducteurs sont enfin de la partie. On peut s'attendre à ce que le séminaire d'un jour consacré exclusivement aux traducteurs revienne désormais au programme de la Foire du livre. Cette réalisation motive l'équipe de l'AATI à continuer d'œuvrer en vue d'assurer un avenir radieux à la profession.

Article et photos : Marita Propato



Lancement de Wawkes Pukllas

# La fondation néerlandaise L4L cherche des traducteurs

**A**vocats pour Avocats (L4L), fondation néerlandaise indépendante ayant le statut d'institution d'intérêt public, a été fondée en 1986 à l'initiative des juristes professionnels d'*Amnistie internationale Pays-Bas* avec le soutien de l'Ordre des avocats des Pays-Bas, du Comité des juristes néerlandais pour les droits de l'homme (NJCM) et du Centre d'étude et d'information pour les droits de l'homme (SIM). En juillet 2013, L4L a obtenu le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU.



**Objectifs :** En accord avec le droit international, la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Principes de base relatifs au rôle du barreau et la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme, L4L agit pour que les avo-

cats puissent exercer leur profession en toute liberté et en toute indépendance.

**Organisation :** L4L est régie par un bureau directeur formé d'anciens avocats ou d'avocats et de spécialistes des droits de l'homme. Un directeur veille au fonctionnement quotidien. Des groupes de bénévoles surveillent les régions du monde nécessitant une attention particulière et peuvent passer à l'action en consultation avec le bureau directeur.

**Financement :** Les dons des avocats, des cabinets d'avocats et des organisations d'avocats constituent l'unique source de revenu de la Fondation.

**Moyens d'action :** L4L accorde un soutien financier, moral et juridique aux avocats et aux organisations d'avocats subissant l'oppression partout dans le monde, en portant leur situation à l'attention

des institutions juridiques et politiques internationales, des organisations de la *société civile* et des autorités compétentes dans les pays où ils se trouvent. Dans ce cadre, la fondation insiste sur l'importance du respect des *Principes de base relatifs au rôle du barreau*. Elle organise des missions d'établissement des faits ou d'observation ainsi que des campagnes épistolaires. Au besoin, elle mobilise des avocats pour défendre les avocats opprimés.

**Traducteurs demandés :** L4L a désespérément besoin de traducteurs bénévoles qui l'aideront à rendre ses documents accessibles dans une plus grande palette de langues. Pour davantage de précisions, veuillez contacter Stephanie Dekker ([Stephanie.dekker@cms-dsb.com](mailto:Stephanie.dekker@cms-dsb.com)) ou Adrie van de Streek ([info@lawyersforlawyers.org](mailto:info@lawyersforlawyers.org)).

## L'ASETRAD élit son nouveau comité directeur

L'assemblée générale annuelle de L'Asetrad (Asociación Española de Traductores, Correctores e Intérpretes) a eu lieu le 29 septembre 2013 à Tolède, en Espagne. Après deux jours d'activités marquant le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Association, les membres ont procédé à l'élection biennale de leur comité directeur.

Les personnes suivantes ont été élues au comité : Présidence : Llorenç Serrahima; Vice-présidence : Ana Fernández; Administration : Paula Varona; Trésorerie : Ana B. Guerrero; Événements : Isabel G. Cutillas, Verónica Salvador, Ana M. Pérez; Groupes locaux : Verónica Salvador, Pilar T. Bayle; Réseaux sociaux et communication : Isabel G. Cutillas, Ana M. Pérez; Formation : María Galán, Mercedes Sán-

chez-Marco, Pilar T. Bayle; Site web : Paul Carmichael; Questions juridiques et fis-

cales : Pedro Satué; Pratiques universitaires : María Galán, Isabel G. Cutillas



De gauche à droite: Paula Varona, Mercedes Sánchez-Marco, Ana B. Guerrero, Ana Fernández, Llorenç Serrahima, Isabel García, Pedro Satué, María Galán, Verónica Salvador et Ana M. Pérez

## Nouvelle présidente de la FAT en Suède

**N**adja Chekhov a été élue présidente de la Fédération suédoise des traducteurs autorisés (FAT) lors de l'assemblée annuelle du 15 mars 2014 à Stockholm. Nadja est traductrice autorisée du bosniaque, du croate et du serbe vers le suédois et interprète judiciaire autorisée. Elle a déjà présidé l'Association

suédoise des traducteurs professionnels (SFÖ). Le nouveau bureau directeur de la FAT est constitué des personnes suivantes : Présidente : Nadja Chekhov; Secrétaire : Birgitta Önerfält; Trésorier : Johan Sör; Coordonnatrice : Ljuba Sandberg; Webmestre : Lena Evstropova Blom; Autres membres : Giovanni Barcio,

Donald Hughes, Meta Kågeson, Katarina Lindve, Daniel Lodeiro, Marian-Jozef Waszkiewicz.

La présidente sortante, Kajsa Pehrsson, a été nommée membre honoraire de la Fédération en reconnaissance de ses réalisations au fil de ses longues années de services au sein du bureau directeur.



## La FIT rassemble les traducteurs & interprètes juridiques

Le onzième Forum international du Comité de traduction et d'interprétation juridiques de la FIT intitulé *JOIES ET PEINES DE LA VIE DES TRADUCTEURS ET INTERPRÊTES* a eu lieu du 19 au 21 septembre 2013 à Belgrade. Organisé en collaboration avec l'Association des traducteurs scientifiques et techniques de Serbie, sous les auspices de la FIT et avec le soutien d'EULITA, il a réuni de nombreux spécialistes internationaux et locaux de la traduction juridique et de l'interprétation près les tribunaux qui ont discuté de leur situation. L'ouverture officielle du Forum a été précédée d'une réception d'accueil dans les locaux de l'association serbe, qui a remis aux conférenciers et aux invités officiels une plaque reconnaissant leurs réalisations marquantes dans le domaine de la traduction.

Le Forum s'est ouvert sur les discours de bienvenue de Mila Jović et Dragić Vukićević, respectivement présidente et secrétaire général de l'association serbe. Après les allocutions d'ouverture du secrétaire d'État de Serbie, Danilo Nikolić, et du président par intérim de la Haute Cour pénale, Zoran Pašalić, les coprésidentes du Comité de traduction et d'interprétation juridiques de la FIT, Mo-

nique Rouzet Lelièvre et Christine Springer, ont pris la parole pour transmettre aux participants les vœux de Marion Boers, présidente de la FIT.

Dans le cadre de six sessions réparties sur deux jours, 18 conférenciers de différents pays et continents ont abordé un large éventail de thèmes et d'enjeux inhérents à la nature de la traduction et de l'interprétation juridiques.

Ingemar Strandvik, qui avait salué les participants au nom de la Direction A de la Direction générale de la traduction de la Commission européenne lors de la cérémonie d'ouverture, nous a entretenus du processus législatif multilingue et du multilinguisme en rapport avec la traduction au sein de l'Union européenne. Liese Katschinka, présidente d'EULITA, a donné un aperçu de la profession et du statut des interprètes et traducteurs juridiques au vu de la Directive 2010/64 de l'UE. Les représentants de l'Association of Police & Court Interpreters du Royaume-Uni nous ont livré l'exemple sans doute le plus récent des conséquences d'une incompréhension du rôle des interprètes près les tribunaux et ont fait état des tout derniers développements entourant le contrat du sous-traitant Capita TI et l'entente cadre dans leur pays.

Le Forum ayant lieu à Belgrade, il a été naturellement question de l'expérience des traducteurs au sein du Tribunal pénal international des Nations Unies pour l'ex-Yougoslavie.

En plus d'une séance photo devant l'arbre des traducteurs au Parc de l'amitié au confluent du Danube et de la Save et d'une visite de la Cour suprême de cassation, les participants ont eu droit à un programme d'activités reflétant la traditionnelle hospitalité serbe. Lors de la session de clôture, le Forum a adopté une résolution demandant à FIT Europe de se pencher sur les façons d'entreprendre une étude macroéconomique de l'impact des procédures de marchés publics obéissant au Règlement financier de l'UE (966/2012) sur la qualité des services de traduction et d'interprétation et des coûts sociaux et économiques de cet impact.

Le Forum a fourni aux participants une occasion très précieuse de se familiariser avec une brochette de solutions juridiques et de réglementations visant les interprètes et les traducteurs juridiques, tant dans l'UE qu'ailleurs dans le monde, et avec les nouvelles tendances des législations nationales.

*Article : Miodrag Vukčević  
Photo : Branislav Strugar*





# Albin Tybulewicz : modèle de dignité et de solidarité professionnelles

Albin Tybulewicz, lauréat du Prix Nathhorst pour la traduction scientifique et technique de la FIT, pilier de la Fédération et de notre profession tant en Pologne qu'au Royaume-Uni, est décédé au mois d'avril 2014.

Né dans la Pologne d'avant-guerre, Albin Tybulewicz a été déporté en Union soviétique avec sa famille en 1940 ; passé en Iran puis en Inde où il a vécu de 1942 à 1947, il s'est établi en Grande-Bretagne en 1948. Cette jeunesse tragique lui a appris non seulement à survivre, mais aussi à faire preuve de dignité humaine et de dignité intellectuelle et professionnelle.

Les camps de réfugiés n'étaient pas le milieu le plus propice aux études d'un adolescent. Cependant, Albin était persévérant et ouvert à ses condisciples avec qui il a noué des amitiés qu'il a gardées toute sa vie. Diplômé de l'école secondaire jésuite anglaise de Bombay, il a obtenu un B.Sc. en physique à l'Université de Londres. Alliant alors sa curiosité de scientifique et son talent inné pour traduire en termes accessibles des ouvrages écrits dans une langue exotique, il est devenu rédacteur de revues scientifiques et traducteur scientifique du russe vers l'anglais. Il a travaillé au bureau de rédaction de *Physics Abstracts*, dont il est devenu rédacteur en chef. Sa contribution exceptionnelle à la traduction scientifique et technique à l'échelle mondiale lui a valu de recevoir le Prix Nathhorst de non-fiction de la FIT en 1990 à Belgrade.

En plus d'être un excellent traducteur, Albin a toujours consacré du temps et de l'intérêt à sa communauté professionnelle, tant en Grande-Bretagne qu'en Pologne. L'ITI décrit ainsi son apport de premier plan à la profession au Royaume-Uni :



Albin Tybulewicz

« Dès la fondation de l'Institute of Translation and Interpreting en 1986, Albin a été aux premières loges pour en faire un organisme reconnu à l'échelle nationale et internationale, siégeant de longues années au Conseil, notamment au poste de vice-président. À titre individuel ou dans le cadre de sa société, son soutien ne s'est jamais démenti, en paroles, en actes et en argent. Ses heures de bénévolat, sa contribution aux réseaux et les conseils qu'il dispensait aux néophytes en traduction témoignent de sa géné-

rosité et font de lui un exemple à suivre. Il s'est réjoui d'être nommé fellow honoraire de l'ITI et de recevoir notre prix d'excellence John Sykes – récompense pleinement méritée puisqu'il a toujours mis la barre très haute pour lui, pour l'ITI et pour ses collègues traducteurs. »

Patriote polonais par excellence, Albin Tybulewicz a fait preuve d'une solidarité indéfectible envers les traducteurs et interprètes de son pays natal. De 1980 à 1984, à titre de cofondateur et de président du fonds Food for Poland, il a aidé ses collègues de l'Association des traducteurs et interprètes polonais. Par la suite, il a apporté un soutien amical et considérable à la Société polonaise des traducteurs assermentés et spécialisés (TEPIS) fondée en 1990, en contribuant au renforcement du statut juridique de la profession par des démarches officielles et officieuses auprès des responsables politiques de la Pologne postcommuniste qui le tenaient en haute estime. Ses efforts lui ont valu le titre de membre honoraire de TEPIS en 2010.

Albin est intervenu dans la politique polonaise durant toute sa vie adulte. Il a aidé les Polonais partout où il le pouvait. En 2006, le président polonais Lech Kaczynski lui a remis la Croix d'officier de l'Ordre de Polonia Restituta.

*Article de Danuta Kierzkowska, TEPIS*

*Photo tirée de <http://www.mysl-polska.pl/node/55>*



## TRANSLATIO

2014, N° 1-2

### Nouvelles de la FIT

Rédacteur: Mao Sihui,  
[translatio@fit-ift.org](mailto:translatio@fit-ift.org)

Rédacteur pour la version  
française : Sébastien Evans

Traduction : Yves Drolet

Direction artistique : Jaroslav Soltys

Siège social : Regus, 57 rue d'Amsterdam, 75008  
Paris, France

Tel: +33 1 533 21 7 55, Fax.: +33 1 533 21 732  
[www.fit-ift.org](http://www.fit-ift.org), [secretariat@fit-ift.org](mailto:secretariat@fit-ift.org)

© Fédération Internationale des Traducteurs (Paris)

ISSN 1027-8087